



OBSERVATOIRE DE L'ÉPARGNE EUROPÉENNE

# **Le poids réel des impôts sur les revenus du patrimoine financier dans trois pays européens**

*Yannick L'Horty*

*Université d'Evry, EPEE*

AFG, Lundi 18 octobre 2004

**L'objet :  
contribuer à une  
évaluation  
économique de la  
fiscalité de  
l'épargne**

- **Quel est le poids réel des impôts sur les revenus de l'épargne ?**
- **Comment est située la France en comparaison européenne ?**
- **Quels sont les produits d'épargne qui sont réellement les plus taxés et de combien ?**
- **L'architecture de la fiscalité du patrimoine financier est-elle bien cohérente ?**

**Pour répondre, connaître la fiscalité légale ne suffit pas**

Un taux légal élevé peut coïncider avec un poids faible de l'impôt :  
abattements, exonérations sur des produits substituables, omissions  
déclaratives...

Un taux légal faible peut impliquer une charge réelle de l'impôt élevée: si  
rendement réel faible, emprise forte...

**Deux approches  
sont envisageables  
pour mesurer le  
poids de l'impôt**

- **Raisonnement *ex ante* à la marge : coût fiscal d'un euro de revenu d'épargne**

**Mesuré par le taux marginal d'imposition effectif (TMIE)**

Exemple : OEE (2001). « TAXATION OF SAVINGS PRODUCTS: AN INTERNATIONAL COMPARISON », (Laurent et L'Horty, avec M Budenes Pla , J-M Gonzales Paramo et M Gouveia)

Evaluation des taux marginaux effectifs de prélèvements pour 12 pays et 7 classes de produits d'épargne

- **Raisonnement *ex post* et en moyenne : poids des impôts rapportés au revenu d'épargne**

**Mesuré par le taux moyen d'imposition réel (TMIR = impôts/revenu total) ou apparent (TMIA = impôts/ revenus taxés)**

**La fiscalité  
française des  
dividendes en  
2000**

- **Taux légal** : Intégration au barème de l'IR + privts soc de 10 % à la source + mécanisme de l'avoir fiscal + abattements spécifiques (1200 euros pour un célibataire...)
- **Taux marginal effectif** : si l'épargnant a un revenu moyen, son IR est au taux de 31.75 %, ce qui diminue le rendement réel de 49.9 %. Avec les 10 % de P. soc, il est abaissé de 61,2 % (hyp : inflation = 2 %, rendement nominal = 5 %).
- **Taux moyen apparent** : en 2000, l'administration fiscale a collectée 1217,2 millions d'euro pour un montant déclaré de dividendes de 13 224,9 millions d'euro. Le rapport est de 9,2 %.
- **Taux moyen réel** : selon les comptes des ménages, les dividendes et assimilés représentent 28 622 millions d'euros, le taux moyen réel n'est donc que de 4,3 % hors P.soc.

### **Les deux approches sont complémentaires**

- **Le calcul du TMIE est pertinent dans une optique gestion de portefeuille et pour évaluer l'impact de la fiscalité sur les comportements d'arbitrage des épargnants.**
  - ❖ Il suppose des hypothèses sur le revenu de l'épargnant (cas-types) sur l'inflation et les rendements nominaux.
  - ❖ Il n'intègre pas les abattements et les exonérations.
  - ❖ Il nécessite pas mal de calculs mais peu de données (les barèmes).
  
- **Le calcul des TMIA et des TMIR est pertinent pour mesurer le rendement de l'impôt dans une optique budgétaire et pour apprécier la charge de l'impôt finalement acquittée par les épargnants, i.e. après arbitrage.**
  - ❖ Il ne nécessite pas de cas types, ne met pas en jeu le rendement réel des titres.
  - ❖ Il intègre les effets des abattements et des exonérations
  - ❖ Il nécessite peu de calculs mais beaucoup de données (sources fiscales et comptables)

**Une comparaison  
multi-pays et  
multi-produits**

**Ce qui est fait dans cette étude :**

- **Mise en œuvre des deux approches : calcul des TMIE, TMIA, TMIR**
- **Pour trois pays : France, Royaume-Uni et Italie**
- **Sur une partition totale des produits d'épargne en quatre classes**
- **Et trois années : 1998 à 2000.**

**La combinaison des deux méthodes apporte une information nouvelle = on les compare en fin d'étude.**

	<b>Inputs</b>	<b>Traitements</b>	<b>Outputs</b>
<b>Approche marginale</b>	Barèmes fiscaux de l'année 2000, synthétisés à l'aide de 1 à 6 paramètres selon la classe de produit d'épargne.	Calculs actuariels. Formules et paramètres sont donnés en <b>Annexe 1</b>	3 pays et 5 produits = 15 ratios
<b>Approche par la moyenne</b>	Sources fiscales : PO et revenus taxés  Sources comptables : Revenus taxables  3 agrégats x 3 années x 3 pays x 4 catégories de revenus = 108 agrégats  Valeurs données en <b>Annexe 2</b>	Additions et divisions	TMIA, TMIR, taux d'emprise pour 4 années (3+moyenne), 3 pays et 5 classes de produits (4 + moyenne) = 180 ratios  Résultats donnés en <b>Annexe 3</b>

### Recours aux sources fiscales nationales...

#### L'étude mobilise des données publiques dans les trois pays

- Pour le montant des revenus taxés en France : rapports du CGP, du conseil des impôts et de la cours des comptes
- Données et documents en lignes de *Inland Revenue* au R-U
- Etude de *l'Agencia delle Entrate* en Italie (Monteduro et Monteduro).

**Pour le montant effectif des impôts** par voie de rôle ( dividendes, assurance-vie), elle s'appuie également sur des simulations menées par la DGI pour le compte de l'OEE.

**Quelques cases vides** ont été remplies par imputation des taux légaux sur les revenus taxés (pour les PO) ou sur les PO (pour les revenus taxés)

- ✓ *En particulier, les montants des prélèvements sociaux en France ont été évalués par imputation sur les revenus effectifs tirées de sources comptables (sauf dans le cas de l'assurance-vie où les sources fiscales ont été mobilisées).*

**Toutes les hypothèses sont reportées en annexe 2**

---



**...et aux sources  
comptables  
harmonisées**

**Pour évaluer les revenus effectifs, l'étude mobilise dans les trois pays le compte des ménages (S14) et le contenu du poste D4 « revenus de la propriété » de la nomenclature d'opérations.**

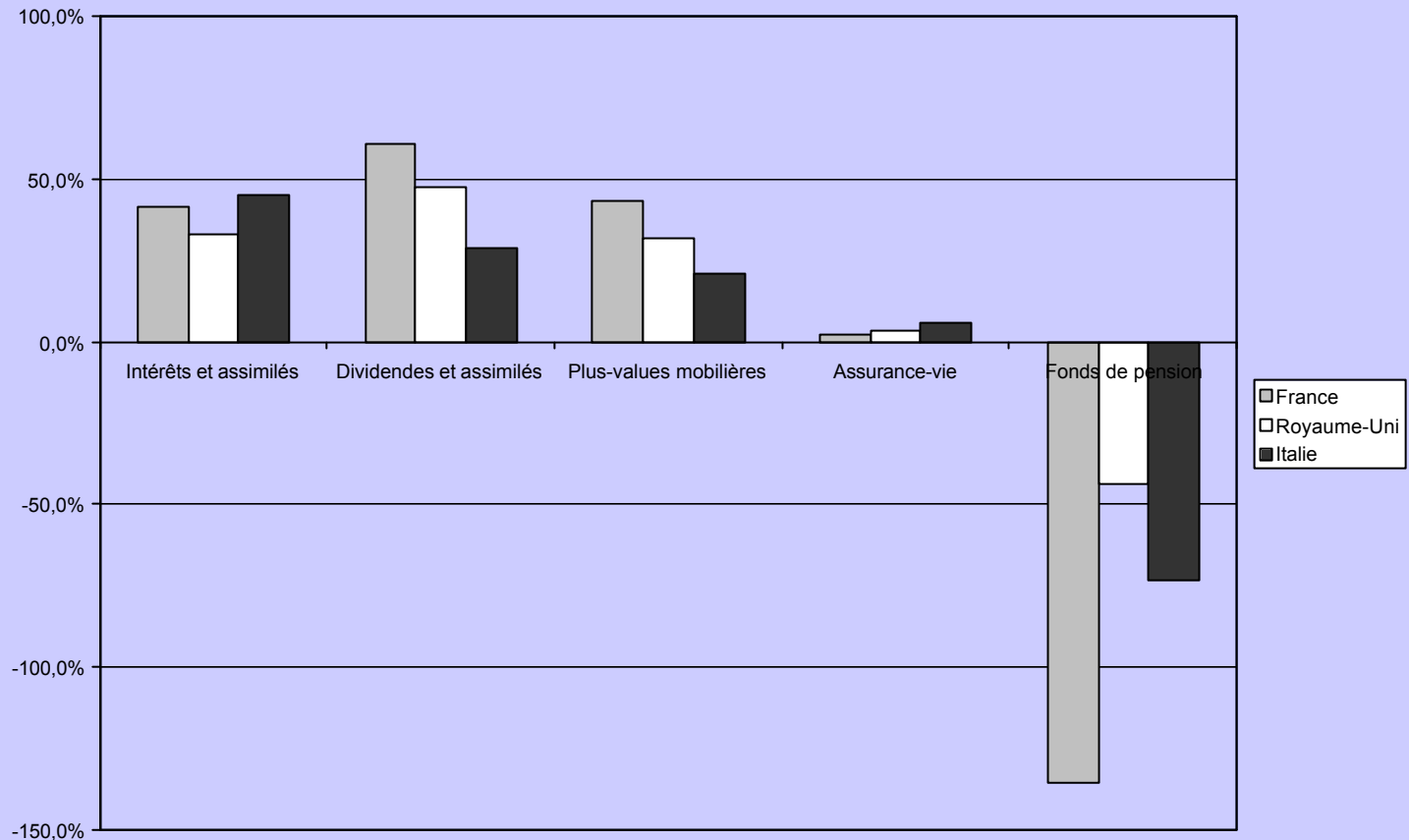
**Les plus-values sont toutefois manquantes. On les a reconstruite à partir...**

...des données d'encours financiers des comptes nationaux (relativement harmonisées, mais pb du non coté italien),

....de taux de rotation des portefeuilles tirés d'enquêtes statistiques (enquête Titres de la Banque de France)

.... d'hypothèses raisonnables et explicites sur les taux de plus-values

Les TMIE

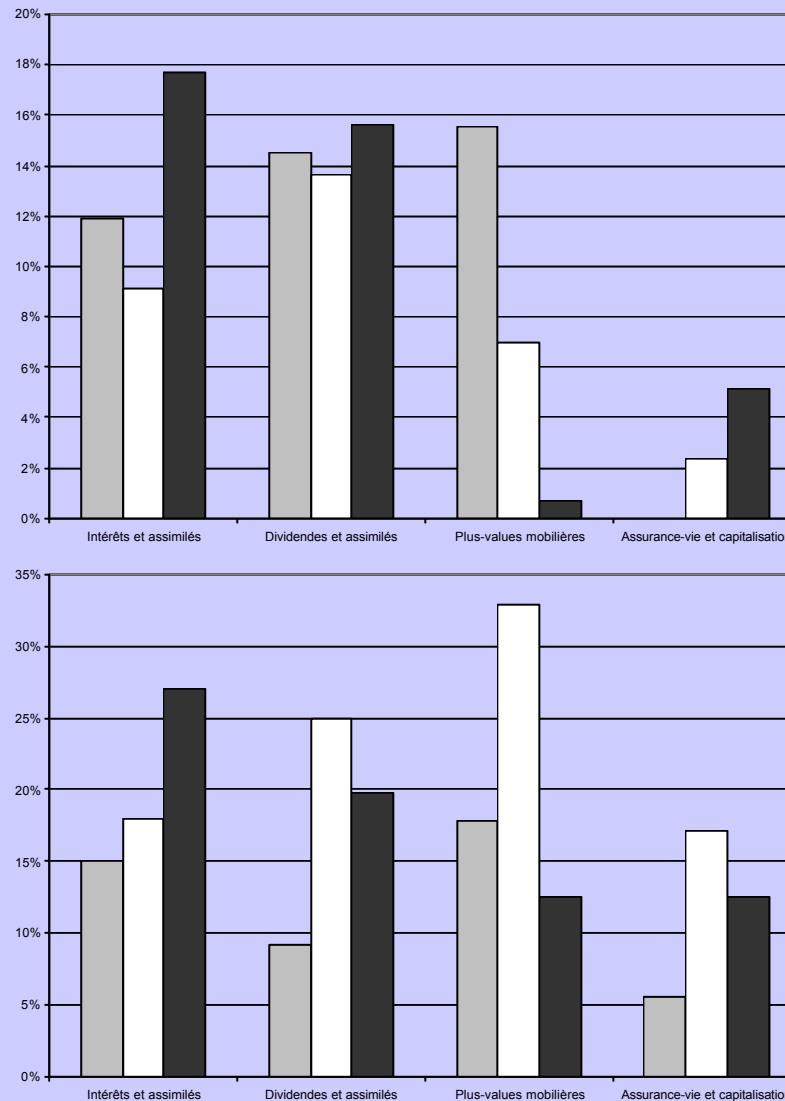


- 1) Fiscalité apparaît globalement assez lourde partout, même si Produits longs sont moins taxés.
- 2) France a la fiscalité la plus diversifiée : pénalise davantage dividendes et plus-values , encourage le plus capitalisation.

**Les TMIR et les  
TMIA  
(moyenne 1998-  
2000, tous  
produits)**

<i>En milliards d'euros</i>	France	Italie	Royaume-Uni
<b>A. Revenus effectifs de l'épargne</b>	143,2	118,6	253,5
<b>B. Revenus taxés</b> (hors assiette des P soc)	32,8	45,9	83,9
<b>C. Prélèvements obligatoires</b>	15,5 (dont 4,3 P fisc et 11,2 P. soc)	11,1	18,7
<b>TMIA (C/B)</b>	13,3 % (= 4,3 / 32,8)	24,1 %	22,5 %
<b>TMIR (C/A)</b>	10,8 % (= 15,5 / 143,2)	9,4 %	7,4 %
<b>Taux d'emprise (B/A)</b>	22,9 %	39,3 %	33,3 %

## Les TMIR et les TMIA (moyenne 1998-2000, désagrégés par produits)



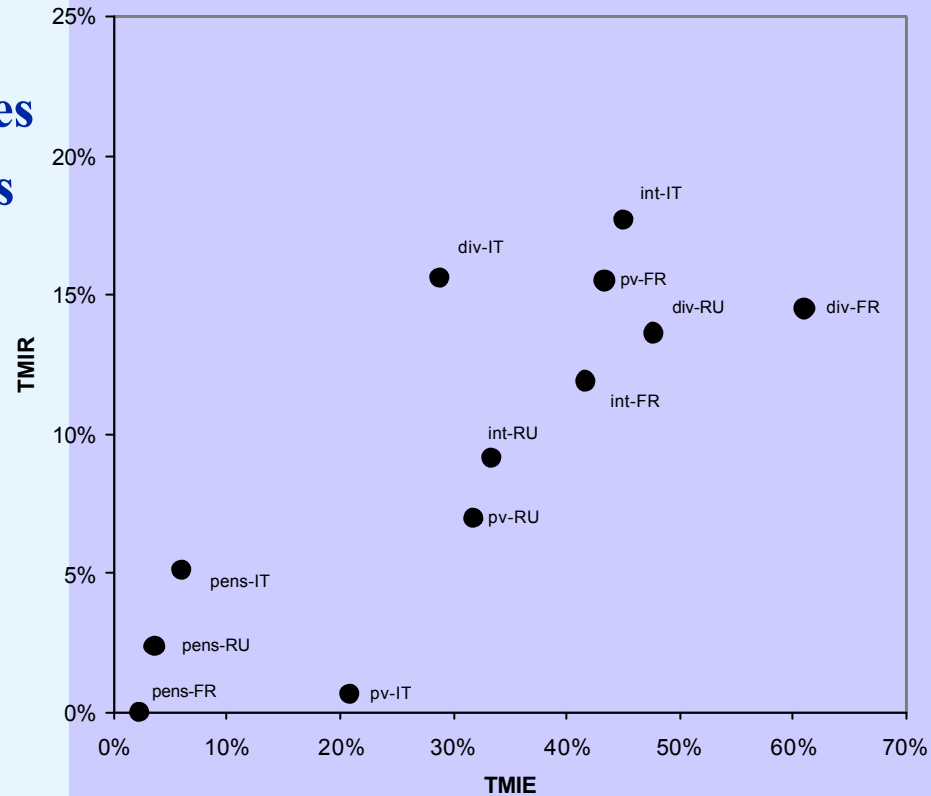
**Pas de cohérence européenne**

Fortes dispersions au sein de chaque produit  
Sauf pour les dividendes où il y a un relatif consensus sur une sur-taxation

**Et cohérences nationales peu évidentes**

Que signifient les disparités au sein de chaque pays ?

Comparaison des deux approches



Une corrélation positive (0,829)

Globalement et pour chaque produit

Sauf pour les dividendes

**Mise en  
perspective  
internationale de  
la fiscalité  
française**

**France : système à 2 étages**

- 1) Fiscalité légale à taux élevés mais faible emprise
- 2) P. Soc à taux faibles mais large emprise

**L'essentiel du rendement des PO est alors assuré par les P Soc : les revenus de l'épargne semblent ainsi échapper à la progressivité de l'impôt.**

**Les TMIE donnent une mauvaise image de la fiscalité réelle en France :**

- Niveau des taux : fiscalité réelle est moins lourde que ce qu'annoncent les taux marginaux. On a à la fois une fiscalité très distorsive (TMIE élevés) et un faible rendement (TMIR faibles).
- Dispersion des taux : par produits, TMIR sont bp moins diversifiés que les TMIE. France est à la fois la plus diversifiée selon les taux marginaux et la moins selon les taux moyens. Car l'unité des P soc écrase complètement les différenciation introduites par les écarts de taux moyens.